

VILLEDoux

Lieu-dit " Le Champs du Bois "

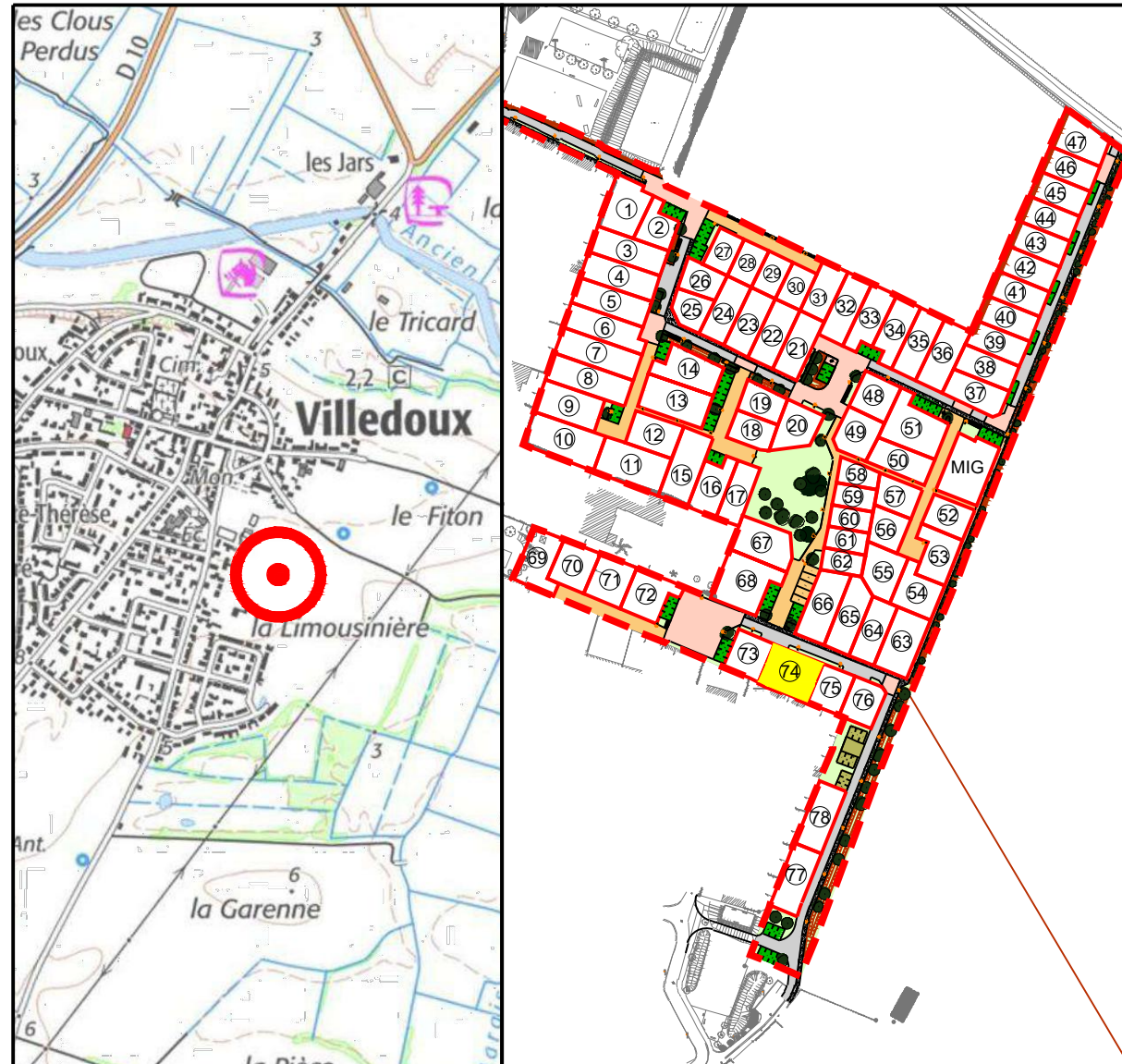
LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



"

PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 27 février 2023
 Permis d'aménager modificatif n° 017 472 23 C0001 M01 délivré le 20 décembre 2023

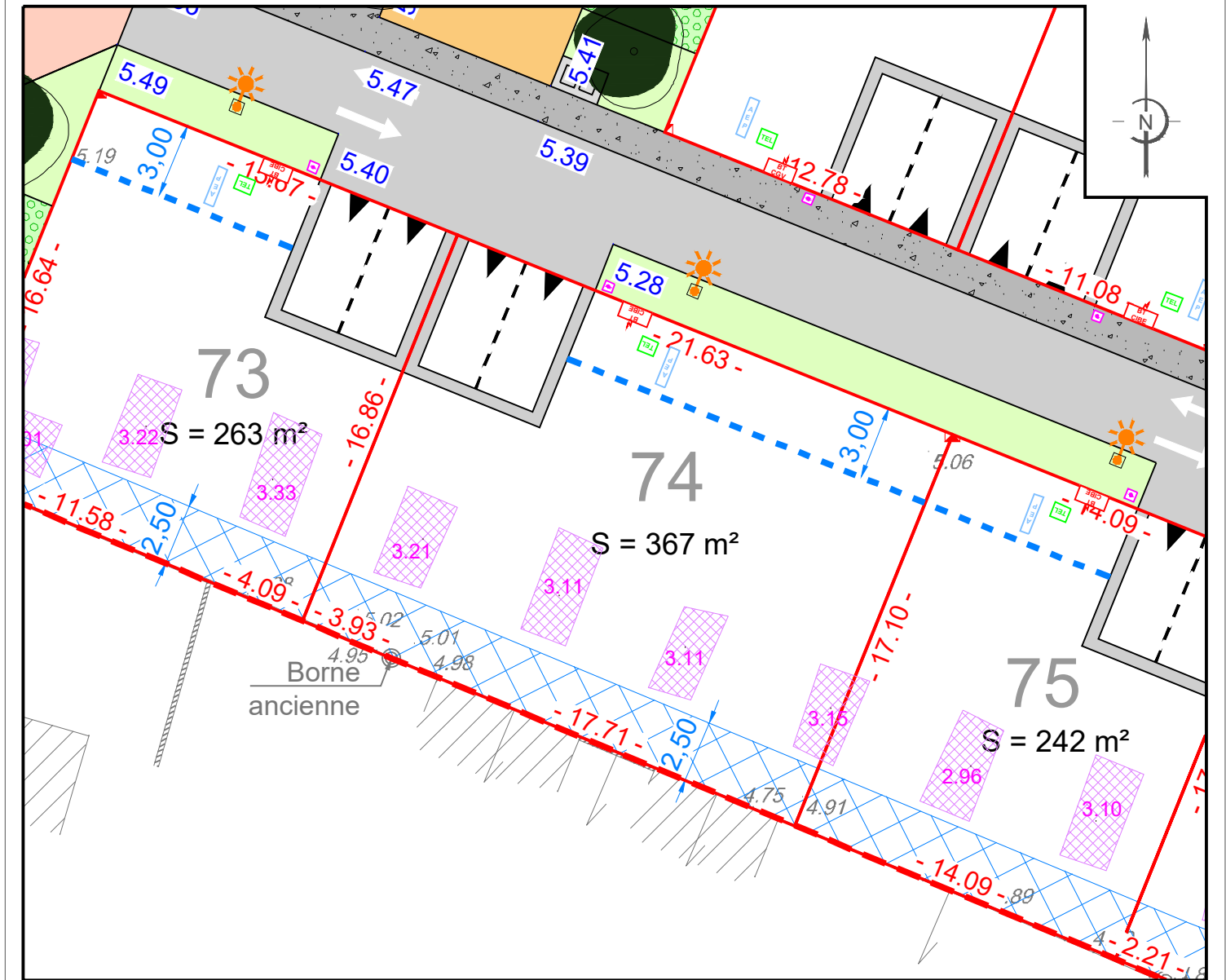
SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés
 4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
 ☎ : 05 46 34 13 24
 📧 : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 74

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
 Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
 L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

	Emprise du Permis d'Aménager		Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m)		Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas
	Limite parcelle		Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible		
	Numéro lot		Zone non aedificandi		
	Surface lot		Revêtement de surface / Enrobé clair		
	Cotation lot		Cheminement piéton perméable		
	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil		Revêtement perméable (de type Hydroway, béton poreux)		
	Cote altimétrique voirie projet		Zone engazonnée		
	Bornes		Revêtement perméable		
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)		Arbre		
	Tabouret EU (position théorique)				
	Coffrets individuels (position théorique)				
	Sens de circulation				

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE	
SUPERFICIE DU LOT : 367 m²	
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 145 m²	
REFERENCE CADASTRALE	
SECTION : ZC n° 135	
Dossier : 200724	Fait le : 23 février 2024
Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	